

Nouvelles du Comité central

Séance du Comité central du 20 juin 2013

Trajectoire des patients atteints du cancer du côlon – Pour la première partie du projet-pilote «Trajectoire intersectorielle des patients atteints du cancer du côlon», il s'agira tout d'abord de définir quelles lignes directrices sont reconnues ainsi qu'un lieu de soins. Ensuite, la deuxième partie consistera à adapter les normes de traitement aux particularités régionales, puis d'implémenter et d'évaluer la trajectoire. Suite à la présentation du projet au Comité directeur de l'ASQM, une séance d'information sera organisée en automne pour informer les groupes professionnels concernés et déterminer les ressources ainsi que le budget.

TARMED Suisse – Le Comité central (CC) a décidé d'accepter la convention relative à la nouvelle organisation de TARMED Suisse, qui prévoit la possibilité de prendre des décisions à la majorité. La question de la suite à donner à la nouvelle constellation santé-suisse / curafutura reste pour l'instant ouverte. Par ailleurs, le CC a refusé de résilier le contrat de société au 1^{er} janvier 2014, car un tel retrait aurait entraîné la perte des droits sur la structure tarifaire actuelle.

Organe de coordination eHealth – La FMH n'a pas été associée à l'élaboration de recommandations concernant le format du carnet de vaccination électronique et l'obligation d'annoncer les résultats de laboratoire. Le CC a accepté la proposition du domaine eHealth de rédiger dans un premier temps une prise de position d'ordre général à l'intention de l'organe de coordination eHealth et de se mettre à disposition pour traiter les questions médicales détaillées de manière plus approfondie mais seulement à condition que ses réflexions soient prises en compte.

Institut pour l'informatique au cabinet – Le groupe de travail eHealth de la FMH a recommandé d'accorder la priorité aux projets «Elaboration d'un cahier des charges pour les systèmes d'information au cabinet», «Concept, développement et suivi de groupes d'utilisateurs» et «Inventaire et représentation des principaux processus au cabinet du médecin de famille». Par la suite, ces trois projets devraient être transmis sous forme de mandats à l'Institut pour l'informatique au cabinet médical (IPI) en vue de l'élaboration de propositions de projets plus détaillées. Le CC a validé cette manière de procéder.

eMédication et Compendium – Lors d'une table ronde qui a réuni des représentants de la FMH, de l'industrie pharmaceutique et de l'association des pharmaciens, il a été question de comment créer des passerelles électroniques entre les différents groupes professionnels impliqués. Les firmes pharmaceutiques devraient livrer les données structurées de telle manière qu'elles puissent être efficacement utilisées. Un groupe de travail doit formuler les premières propositions d'ici à l'automne.

Ordonnance sur les relevés statistiques – Dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur les relevés statistiques et de la nouvelle ordonnance du DFI sur l'appariement de données, l'utilisation systématique prévue du numéro AVS pose problème. Selon le Service juridique, cette utilisation va à l'encontre des décisions prises en 2006 par le Parlement concernant la révision de la LAVS. Le CC a décidé de reprendre dans sa prise de position les arguments du Service juridique et ceux de privatim (Association faitière des préposés cantonaux à la protection des données).

Sujets d'actualité du forum



Venez débattre avec nous! Dans la rubrique forum nous présentons régulièrement des sujets d'actualité politique, économique et scientifique ayant trait au système de santé. Donnez votre avis ou commentez les affirmations de vos confrères. Pour accéder au forum: www.bullmed.ch/forum/